

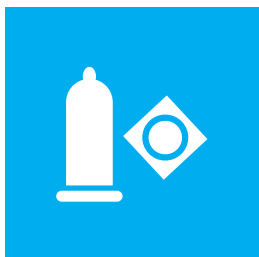
dix objectifs : Déclaration politique sur le VIH et le sida de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2011 : Objectifs et engagements en faveur de l'élimination



Déclaration politique sur le VIH et le sida de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2011 :

Objectifs et engagements en faveur de l'élimination

1.



Réduire de 50 % d'ici à 2015 le taux de transmission du VIH par voie sexuelle.

2.



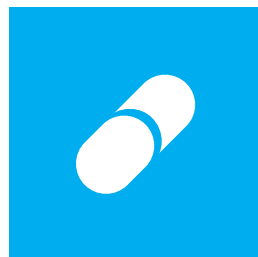
Réduire de 50 % d'ici à 2015 le taux de transmission du VIH parmi les utilisateurs de drogues injectables.

3.



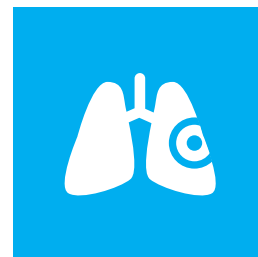
Enrayer les nouvelles infections par le VIH chez les enfants d'ici à 2015, et réduire sensiblement le nombre de décès maternels liés au sida.

4.



Assurer un traitement antirétroviral salvateur à 15 millions de personnes vivant avec le VIH d'ici à 2015.

5.



Réduire de 50 % d'ici à 2015 le nombre de décès dus à la tuberculose parmi les personnes vivant avec le VIH.

Assurer, d'ici à 2015, l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien en matière de VIH

6.



Réduire, d'ici à 2015, le déficit mondial de moyens de lutte contre le sida, et parvenir à un investissement mondial annuel de USD 22-24 milliards dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.

7.



Éliminer les inégalités fondées sur le sexe ainsi que la maltraitance et la violence sexistes, et renforcer la capacité des femmes et des adolescentes de se protéger du VIH.

8.



Éliminer la stigmatisation et la discrimination contre les personnes vivant avec le VIH ou touchées par lui, à travers la promotion des lois et des mesures qui assurent la pleine réalisation de tous les droits de l'homme et libertés fondamentales.

9.



Éliminer les restrictions qui touchent les personnes vivant avec le VIH en matière d'entrée, de séjour et de résidence dans un pays.

10.



Éliminer les circuits parallèles de soins en matière de VIH pour intégrer davantage la riposte au sida dans les efforts mondiaux de santé et de développement et pour renforcer les systèmes de protection sociale.



20 avenue Appia
CH-1211 Genève 27
Suisse

+41 22 791 3666

unaids.org

En juin 2011, les États Membres de l'ONU ont souscrit des engagements dans la Déclaration politique sur le VIH et le sida de 2011. À cet effet, les pays ont promis de mettre fin à l'épidémie au moyen d'une série d'engagements globaux. L'ONUSIDA met en lumière 10 objectifs et engagements en faveur de l'élimination. Il s'agit d'objectifs chiffrés spécifiques assortis d'échéances, qui ont été définis à la Réunion de haut niveau sur le sida. Ils se sont illustrés par des engagements qui établissent la stratégie et les actions de l'ONUSIDA pour lever les obstacles majeurs à l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien en matière de VIH. L'ONUSIDA apportera son appui à l'établissement des rapports annuels sur les progrès réalisés en direction des engagements énoncés dans la Déclaration.